

*La fin de vie a-t-elle besoin d'une nouvelle loi ?
Des échanges.*

Hélène DERONNE, membre résidant
et
Frédéric AURIOL, membre correspondant

Dans le courant du printemps 2023, l'Assemblée Nationale sera appelée à voter ou à refuser la proposition d'une nouvelle loi sur la fin de vie " *L'aide active à mourir*".

Après un bref rappel historique des deux dernières lois qui précisaient, entre autre, le développement des soins palliatifs, les directives anticipées et le droit à la sédation profonde, après un regard sur la réponse des différentes religions autour du mourir, Hélène Deronne et Frédéric Auriol ayant ou ayant eu des responsabilités dans le développement des soins palliatifs dans le Gard, développent les différents points de cette proposition de loi qui rendrait légal le droit à l'euthanasie.

L'objectif de cette présentation est d'inviter chacun à prendre part au débat qui devrait s'imposer.

*
* *